VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

PRONTALGINE

Par Profil supprimé Postée le 30/12/2009 20:27

Je souffre de migraines depuis l'adolescence et le seul médicament à avoir ces dernières est le Prontalgine, contenant de la codéine. Or je dois me rendre prochainement en Inde, afin de m'établir là bas, pour mon travail, (agent de tourisme) il me sera demandé de faire un test d'urines, pour en vérifier la présence de drogues. Stupéfaction, quand je lis sur la notice du Prontalgine, qu'il faisait positiver les tests. J'ai arreté d'en prendre. Mais je voudrais savoir combien de temps mon organisme mettra a l'eliminer definitivement, et par conséquent passer l'examen d'urines en toute "sérénité, car la moindre trace équivaut au mieux à l'expulsion ou au pire (c'est déjà arrivé) à la prison.
Merci de me répondre dans les meilleurs délais et bonne fêtes à vous

---

Mise en ligne le 31/12/2009

Bonjour,

La codéine est détectable dans les urines pendant un à deux jours. Vous pouvez, pour plus d'informations, consulter le tableau des durées de positivité des différentes drogues mis en lien ci-dessous.

Bonnes fêtes à vous également,

Cordialement.

En savoir plus :

- Tableau des durées de positivité